



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-SAINT-DENIS
DE BASKET BALL**

2 rue Frémin, 93140 BONDY
Tél. : 01 48 49 81 84
Email : basket93.com
Site : www.basket93.com
Facebook : cd93basketball

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER CHAMPIONNATS JEUNES DÉPARTEMENTAUX SAISON 2023-2024

Le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis de Basketball
organise les Championnats Jeunes

Article Règlement N°	Titre	Détails		
1	Equipes Autorisées	Le championnat est ouvert aux équipes des Associations sportives affiliées à la FFBB et régulièrement qualifiées pour cette division. Le Comité Départemental a toujours le droit de refuser l'inscription d'une équipe d'Association Sportive dès lors qu'il motive son refus.		
2	Principe	Une phase 1 dite de brassage jusqu'aux Vacances de Noël (Division 10). Une phase 2 dite de Division (1,2,3) de janvier à mai.		
3	Salle	Classement Minimum H1		
4	Composition phase 1	DFU13	3 poules de 6 équipes	Heure par défaut samedi 14h00 Phase 1&2
		DFU15		Heure par défaut samedi 16h00 Phase 1&2
		DFU18		Heure par défaut dimanche 13h15 Phase 1&2
		DMU13	6 poules de 6 équipes	Heure par défaut samedi 14h00 Phase 1&2
		DMU15		Heure par défaut samedi 16h00 Phase 1&2
		DMU17		Heure par défaut samedi 18h00 Phase 1&2
	DMU20	3 poules de 6 équipes	Heure par défaut dimanche 11h00 Phase 1&2	
Dérogation	Une tolérance peut être acceptée par la Commission Sportive du CD93 : Le samedi de 14H à 18h00 et le dimanche de 09H30 à 17H30 (Phase 1 et 2)			
5	Phase 1 Aller	Du 30/09/2023 au 12/11/2023	Date de Report pendant les vacances	
6	Phase 1 Retour	Du 18/11/2023 au 17/12/2023		
7	Phase 1 Report	Aucun report ne sera accepté Après le 12/11/2023 pour les rencontres « Aller » Après le 17/12/2023 pour les rencontres « Retour »		
8	Divion 4 Régionale	L'équipe classée N°1 au ranking inter-poule sera qualifiée pour évoluer dans la Divisions 4 de la région IDF.		
9	E-Marque Obligatoire	La transmission des données e-Marque devra être faite, au plus tard le dimanche 20h00. En cas de non-respect, un manquement vous sera envoyé.		





**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-SAINT-DENIS
DE BASKET BALL**

2 rue Frémin, 93140 BONDY
Tél. : 01 48 49 81 84
Email : basket93.com
Site : www.basket93.com
Facebook : cd93basketball

10	Composition Phase 2	DFU13 Div 1 DFU15 Div 1 DFU18 Div 1 DMU20 Div 1	Equipes classées 1 ^{ère} et 2 ^{ème} de chaque poule et le meilleur 3 ^{ème} De la phase 1	6 équipes
		DFU13 Div 2 DFU15 Div 2 DFU18 Div 2 DMU20 Div 2	Equipes classées 3 ^{ème} et 4 ^{ème} de chaque poule et le meilleur 5 ^{ème} De la phase 1	6 équipes
		DFU13 Div 3 DFU15 Div 3 DFU18 Div 3 DMU20 Div 3	Equipes classées 5 ^{ème} et 6 ^{ème} de chaque poule de la phase 1	Plusieurs poules avec d'éventuelles nouvelles équipes
		DMU13 Div 1 DMU15 Div 1 DMU17 Div 1	Equipes classées 1 ^{ère} de chaque poule de la phase 1 et le meilleur 2 ^{ème}	6 équipes
		DMU13 Div 2 DMU15 Div 2 DMU17 Div 2	Equipes classées 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque poule de la phase 1	12 équipes – 2 Poules de 6 équipes
		DMU13 Div 3 DMU15 Div 3 DMU17 Div 3	Equipes classées 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} de chaque poule de la phase 1	Plusieurs poules de 6 équipes avec d'éventuelles nouvelles équipes
11	Phase 2 Aller	Du 13/01/2024 au 10/03/2024		Date de report le 02/03 Mars 2024
	Phase 2 Retour	Du 16/03/2024 au 12/05/2024		Date de report le 04/05 Mai 2024
12	Phase 2 report	Aucun report ne sera accepté Après le 10/03/2024 pour les rencontres « Aller » Après le 29/05/2024 pour les rencontres « Retour »		
13	Champion	L'équipe classée 1 ^{ère} de la division 1 de chaque catégorie		
14	Règles de participation	Les deux équipes d'une même Association sportive (en nom propre / en Entente de Coopération Territoriale de Club / en Entente de Clubs) ne pourront évoluer dans la même poule.		
15	Obligations sportives	Ces championnats n'ont pas d'obligations sportives		
16	Conditions sanitaires : COVID19	En fonction des conditions sanitaires, si la compétition ne peut aller à son terme, la commission sportive décide d'appliquer les mesures suivantes :		
		<p><u>Si on s'arrête au cours de la phase 1 :</u></p> <p>Utilisation du ratio (*) à partir de 50 % des matchs joués pour le classement des équipes.</p> <p><u>Si on a joué toute la phase 1 et que l'on ne peut pas jouer la phase finale :</u></p> <p>Utilisation du « ranking » pour le classement des équipes.</p> <p>(*) : Ratio = $\frac{\text{Nombre de points}}{\text{Nombres de rencontres comptabilisées}} \times \text{Nombre de rencontres théoriques}$</p> <p>Avec nombre de rencontres théoriques = 10</p>		





**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-SAINT-DENIS
DE BASKET BALL**

2 rue Frémin, 93140 BONDY
Tél. : 01 48 49 81 84
Email : basket93.com
Site : www.basket93.com
Facebook : cd93basketball

17	Demande de Report d'une rencontre	<p>L'absence de l'entraîneur n'est pas une raison valable pour faire un changement de date.</p> <p>La Commission Sportive Départementale pourra autoriser un changement de date en cas de maladie de plusieurs joueurs. Il faudra fournir un certificat médical de non pratique du basket pour au moins 4 joueurs.</p> <p>La Commission Sportive Départementale a seule la possibilité d'autoriser un changement de date. Les accords entre les entraîneurs ne seront pas valables.</p> <p>Si une rencontre n'est pas jouée à la date prévue, elle sera perdue pour les deux équipes.</p>						
18	Qualifications et Licences	Nombre de joueurs Autorisés	Dom	Max : 10	Min : 5	Ext	Max : 10	Min : 5
		Type de Licences Autorisées (Nb Max)	0CASP, 1CASP, 2CASP				0	
		0CASTCTC, 1CASTCTC, 2CASTCTC			5			
		0CAST, 0CT, 1C, 2C, 1CAST, 2CAST, T			5			
		0, 1, 2			0			
		0E, 0L, 0VS, 1E, 1L, 1VS, 2E, 2L, 2VS			0			
		Couleur de Licences Autorisées (Nb Max)	Blanc BC (surclassé U17)				Sans Limite	
		Vert VT			Sans Limite			
19	Saison 2024-2025	<p>Ne plus faire de TQR</p> <p>Le 1^{er} de la première division de chaque catégorie est envoyé en Division Régionale 3 en septembre 2024.</p>						

